

**Enquête**

# **Pratiques digitales dans les Territoires de projet**



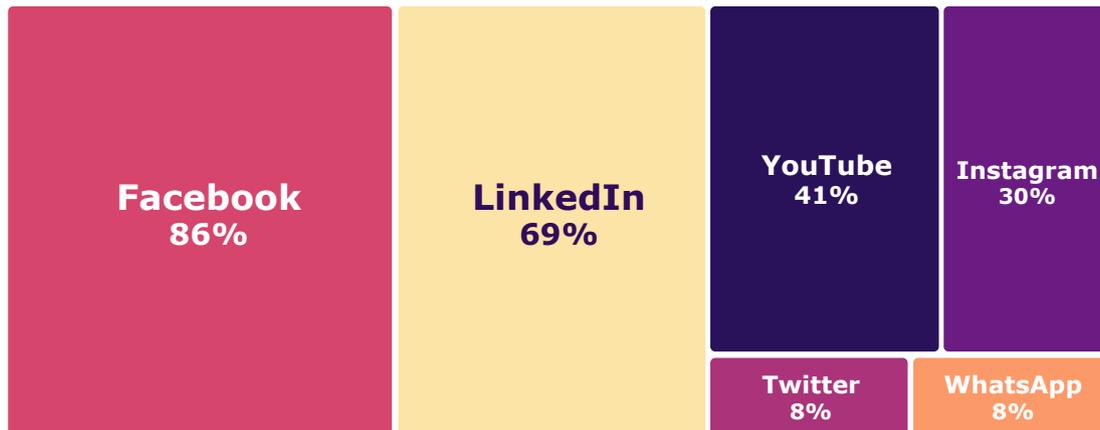
**TERRITOIRES DE PROJET**

**Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays**

Au fil des années, l'usage des outils digitaux s'est décuplé, au même titre que les outils eux-mêmes. Leur utilisation s'est déployée tant en interne des organisations que dans leurs relations avec leurs interlocuteurs. Les Pôles territoriaux et les Pays ne font pas exception à cette règle, mais avec des niveaux de maturité variable dans l'utilisation des réseaux sociaux d'un territoire à l'autre.

Leur visibilité numérique est ainsi contrastée, allant de territoires disposant d'une page sur le site internet des intercommunalités membres à d'autres présentant un site propre à la structure. De la même manière, l'investissement des réseaux sociaux est très variable entre les Territoires de projet.

## Utilisation des réseaux sociaux

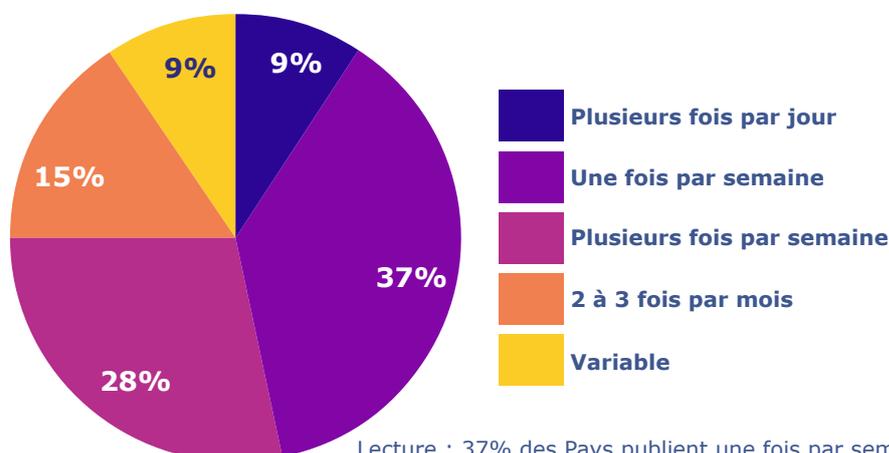


Lecture : 69% des Pays utilisent le réseau social LinkedIn

[L'Observatoire socialmedia identifiait en 2023 >>](#) que 13,7% de collectivités étaient présentes sur au moins un réseau social, dont une majorité était urbaine (53% des communes de plus de 2.000 habitants). Les Pays et PETR sont, eux, très présents, avec 92% utilisant au moins un réseau social (en comptant les usages d'animation de réseau via WhatsApp).

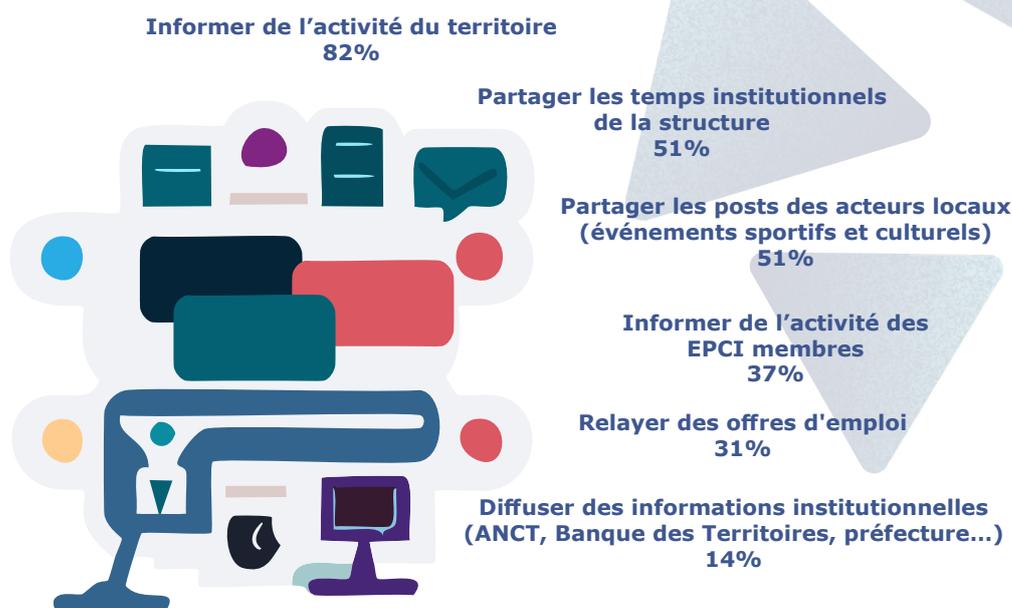
Les moyennes et grandes villes sont fortement représentées sur Facebook, Instagram et YouTube, tandis que les collectivités rurales en sont presque absentes. Les Pôles territoriaux, avec leur pratique multi-réseaux et la fréquence de leurs publications, occupent bien davantage l'espace digital et pondèrent la faible représentation des ruralités.

## Fréquence de publication



Lecture : 37% des Pays publient une fois par semaine en moyenne

## Objectifs de la présence sur les réseaux sociaux



Lecture : Les Pays communiquent avant tout sur leur activité (82%), mais aussi sur celle de leurs partenaires et des acteurs du territoire

Le premier usage des réseaux sociaux par les Pôles territoriaux consiste à faire connaître son activité. Souvent peu connus du grand public, voire des collectivités qui les composent, mais intervenant sur des thématiques aussi structurantes que la santé, les mobilités ou l'animation économique, les Territoires de projet jouent un rôle important sur des dimensions parfois quotidiennes de la vie des habitants, de même que pour les acteurs socio-économiques, institutionnels et associatifs. À ce titre, faire connaître leur action relève d'un enjeu de connaissance et de compréhension de l'action publique.

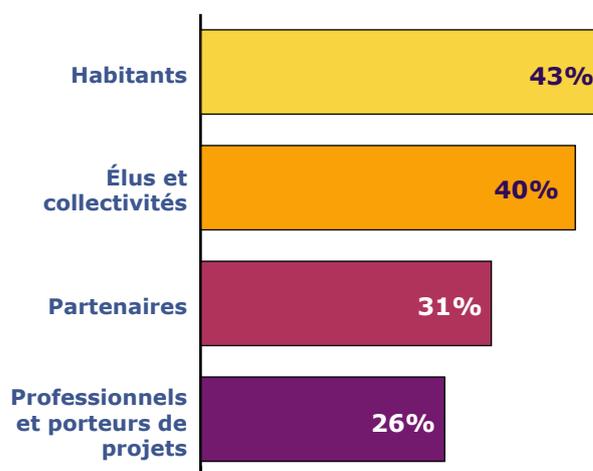
Ils sont ensuite très actifs dans le relai d'information des acteurs du territoire, de leurs membres et de leurs multiples partenaires institutionnels. Ils contribuent en cela à l'animation territoriale, activité au cœur de leur mission. Cela se traduit par la diffusion des événements organisés par les acteurs locaux, des informations concernant les collectivités, mais aussi par le relai des appels à projets et interventions des services et agences de l'État, à destination de la diversité des acteurs locaux.

## Profil des destinataires visés

Les habitants sont les premiers destinataires de leur communication sur les réseaux sociaux, soutenant en cela leur connaissance par le grand public et l'information concernant les services auxquels ils contribuent (santé, transport, énergie, etc.).

Agissant pour le compte des EPCI membres et en interaction avec les communes, il est essentiel pour le Pays/PETR que les élus et techniciens connaissent eux aussi son fonctionnement et les contours de ses missions.

Les partenaires et les porteurs de projet représentent deux publics cibles essentiels du développement local, à la mise en réseau desquels le Territoire de projet contribue activement.



Lecture : 43% des Pays déclarent communiquer auprès des habitants

L'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) représente et fédère les Pays, les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, les Territoires de projets, les GAL et leurs Conseils de développement, dans une démarche globale, stratégique et prospective. Elle a pour mission de mutualiser les expériences entre ces territoires et d'être le support d'un échange permanent d'informations et de bonnes pratiques entre eux, entre leurs représentants et ceux des collectivités locales, de l'État et des acteurs locaux.

L'Association accompagne ses adhérents dans leur action et porte leurs contributions auprès des pouvoirs publics à partir de la remontée des pratiques de terrain.

ANPP - Territoires de projet

22 rue JOUBERT – 75009 PARIS

**Directeur de publication :** Michael RESTIER, Directeur

**Analyse réalisée par** Romain VILLION, Chargé de mission



**TERRITOIRES DE PROJET**

[www.anpp.fr](http://www.anpp.fr)